



## Problème modèle voiture

Par **ysaa**, le **22/02/2016** à **13:21**

Bonjour,

Il y a 4 ans j'ai fait l'acquisition d'un C4 Picasso Millénium auprès d'une enseigne de revente de véhicule.

Hier je suis allé chez un concessionnaire Citroën car je souhaite changer de véhicule et donc qu'il fasse une reprise de ce C4 Picasso Millénium. Je lui montre la facture d'achat afin qu'il y trouve toutes les informations nécessaires à la reprise de celui-ci. Mais quand le concessionnaire a décidé de voir mon véhicule il m'a informé que celui-ci n'était pas un C4 Picasso Millénium mais un C4 Picasso Confort... soit la gamme en dessous. Il m'a conseillé de prendre contact avec la société et de demander le remboursement intégral de mon véhicule. Que puis-je faire?